

BULLETIN D'INSCRIPTION

à renvoyer à **ASPROM** – 7, rue Lamennais – 75008 PARIS
TÉL. : 01.44.13.66.88 – FAX : 01.42.89.82.50

Le Home Networking dans la maison numérique

mardi 12 et mercredi 13 juin 2007

NOM : _____ PRÉNOM : _____

Fonction : _____

Nom de la société et adresse : _____

Tél. : _____ Fax : _____

E-mail : _____

Société éligible Jessica : oui non

Critère d'éligibilité : Jessica est un programme qui concerne les PME de droit français. La structure peut être de type SA, SARL, EURL, SAS, SCOOP. L'effectif doit être inférieur à 2 000 salariés. Le capital ne doit pas être détenu à plus de 50 % par un groupe de plus de 2 000 personnes.

Je m'inscris à une, deux journées, lesquelles ?

12 juin 13 juin ou au colloque complet

Ci-joint un chèque au nom d'ASPROM de : _____ €

Signature obligatoire :



• une facture de régularisation vous sera envoyée

Inscriptions – Participation aux frais

- **600 € HT**, soit 717,60 € (TVA 19,6 % incluse) pour le colloque complet
- **400 € HT**, soit 478,40 € (TVA 19,6 % incluse) pour une journée au choix

Pour les PME éligibles JESSICA : prise en charge d'une journée au choix

Les repas seront pris sur place.

Les inscriptions ne sont prises en compte qu'après réception d'un courrier, adressé à ASPROM : 7, rue Lamennais 75008 Paris, de préférence à l'aide de la fiche d'inscription jointe à ce dépliant. Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée à ASPROM, accompagnées du paiement correspondant. Il est toutefois possible de se renseigner par téléphone sur le nombre de places disponibles.

Pour les PME éligibles Jessica, pour lesquelles la participation à une journée au colloque est gratuite, l'inscription sera validée à réception d'un chèque de 100 € qui sera rendu au participant à son arrivée. En cas d'absence non remplacée à la journée technique, la caution sera encaissée, une facture établie.

Lieu : UIMM, 56, avenue de Wagram - 75017 Paris. Le stationnement étant difficile, il est conseillé de venir en métro (Station Ternes ou Étoile).

Facturation - convention : Le chèque est à libeller au nom d'ASPROM. Celle-ci peut conclure des conventions de formation avec les entreprises ou les organismes qui le souhaitent.

Annulation des sessions : L'ASPROM se réserve le droit d'annuler un séminaire lorsque le nombre des inscrits est insuffisant pour garantir le bon déroulement de ce séminaire. Les participants seront avertis au plus tard une semaine avant le début du stage.

Annulation d'inscription : Les annulations d'inscriptions doivent avoir lieu au plus tard une semaine avant le début du séminaire. Les annulations faites pendant la semaine qui précède le séminaire, seront facturées pour 50 % du montant prévu. Les inscriptions qui n'auraient pas été annulées seront facturées au plein tarif.

Animateurs : Pour des raisons indépendantes de notre volonté, des changements peuvent avoir lieu.

Aucune confirmation écrite ne sera envoyée. Les participants pourront se renseigner sur leur éventuelle inscription en téléphonant au : 01 44 13 66 88.

A propos de ASPROM et Veille Technologique

ASPROM (Association pour la Promotion des Microtechnologies) s'est fixé comme objectifs l'organisation de séminaires d'information et de formation sur les thèmes avancés, concernant l'électronique, l'informatique, les télécommunications et les nouveaux matériaux. Depuis deux ans, elle met en avant des jeunes entreprises innovantes dont les technologies sont porteuses d'avenir tant en création de richesses que d'emplois.

Dans la continuité de ses actions, ASPROM publie Veille Technologique. Cette revue s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux nouvelles technologies. Chaque numéro de cette revue permet d'aborder l'activité des trois derniers mois en matière d'audiovisuel, de télécommunications, d'informatique et d'électronique. Elle donne sous forme de graphiques, des tendances de marché, fournies par les grandes sociétés d'études de marché. Elle propose des articles à la pointe de la technique, rédigés par des spécialistes de premier plan. Elle fournit des comptes rendus des précédents colloques, organisés par ASPROM. Enfin, elle consacre plusieurs rubriques aux jeunes entreprises innovantes.